



**COLLECTE &
VALORISATION
DES DÉCHETS
MÉNAGERS**
Communauté du Pays d'Aix



**Rapport annuel sur le prix
et la qualité du service
d'élimination des déchets**



[**SYNTHÈSE 2010**]

→ Les points clés de l'activité déchets

● Un service rendu au quotidien à l'ensemble des habitants du territoire.

La Communauté du Pays d'Aix (CPA) regroupe aujourd'hui 34 communes. C'est elle qui, depuis 2003, gère entièrement la collecte et le traitement des déchets. Ce service est rendu au quotidien à l'ensemble des habitants du territoire.



Nos comportements changent, l'environnement avance !

L'environnement est un tout. Qu'il s'agisse de transports, d'habitat ou de consommation, le respect de l'environnement passe par des changements de comportement. La préservation de notre cadre de vie est donc l'affaire de tous. La Communauté du Pays d'Aix s'efforce de tout mettre en œuvre pour favoriser, faciliter et accélérer la mise en place de gestes vertueux. Les progrès ainsi accomplis dans le domaine de la gestion de nos déchets et dont témoigne ce bilan pour l'année 2010 sont, à cet égard, encourageants et exemplaires.

Je vous laisserai découvrir au fil des pages de ce rapport le détail des chiffres. Certains résultats sont éloquentes. Je suis fière notamment que le territoire soit désormais totalement desservi par le tri sélectif en collecte au porte à porte ou en apport volontaire. Depuis 2010 en effet, les 37 400 habitants de Vitrolles et les 25 000 foyers des quartiers du Jas de Bouffant ou d'Encagnane à Aix-en-Provence disposent désormais de la collecte sélective ou de colonnes à proximité. La multiplication des points d'apport s'est accompagnée du déploiement de dispositifs enterrés, semi-enterrés et escamotables. Au total, pas moins de 252 colonnes ont été installées sur une grande partie du territoire communautaire.

Je me félicite aussi de constater une progression de 3 % du volume de la collecte sélective ou séparative grâce, notamment, à la mise en place de la collecte des cartons auprès des commerçants du centre ville d'Aix. Nous avons ainsi ramassé 268 tonnes de cartons qui ont pu être valorisés. L'expérience a été étendue en 2011 au centre-ville de Pertuis. Le volume collecté en déchèterie a fait lui aussi un bond de 9 %. Sachant que les quatre cinquièmes des apports en déchèterie sont recyclés, ce ne sont pas moins de 823 tonnes d'appareils électroménagers ou 2 600 tonnes d'objets encombrants qui ont, par exemple, trouvé une seconde vie.

Augmenter le volume des déchets recyclés ou valorisés et réduire la production de déchets à la source : nous devons agir aux deux bouts de la chaîne. Depuis 2006, nous avons donc distribué 9 133 composteurs auprès des foyers disposant d'un jardin. L'objectif initial d'équiper 12.5 % des foyers individuels a été atteint. Ce qui contribue à la diminution de 11 % du volume de déchets présenté à la collecte pour les foyers qui en sont équipés.

Parce qu'il est important de sensibiliser encore nos concitoyens, la CPA s'est engagée dans l'élaboration de son propre Programme Local de Prévention des Déchets. Ce programme doit contribuer à mettre en œuvre des actions concrètes pour changer les habitudes et comportements en vue de baisser la production de déchets.

Enfin, cette année 2010 a été marquée par la mise en service de l'unité de valorisation des biogaz au centre de l'Arbois. Nos poubelles nous rapportent désormais de l'argent en produisant l'équivalent de l'énergie électrique consommée annuellement par 12 000 foyers.

Ces résultats sont le fruit d'une volonté politique partagée par l'ensemble des élus de la Communauté et particulièrement ceux qui ont en charge cette compétence de la collecte et du traitement de nos déchets. Ils sont aussi le fruit du travail des services, de la conviction et de l'engagement des agents qui y contribuent. Et ils sont encore le témoignage du civisme de tous les habitants du Pays d'Aix qui sont de plus en plus responsables sur la conduite à tenir vis-à-vis de nos enfants pour leur léguer un territoire plus propre.

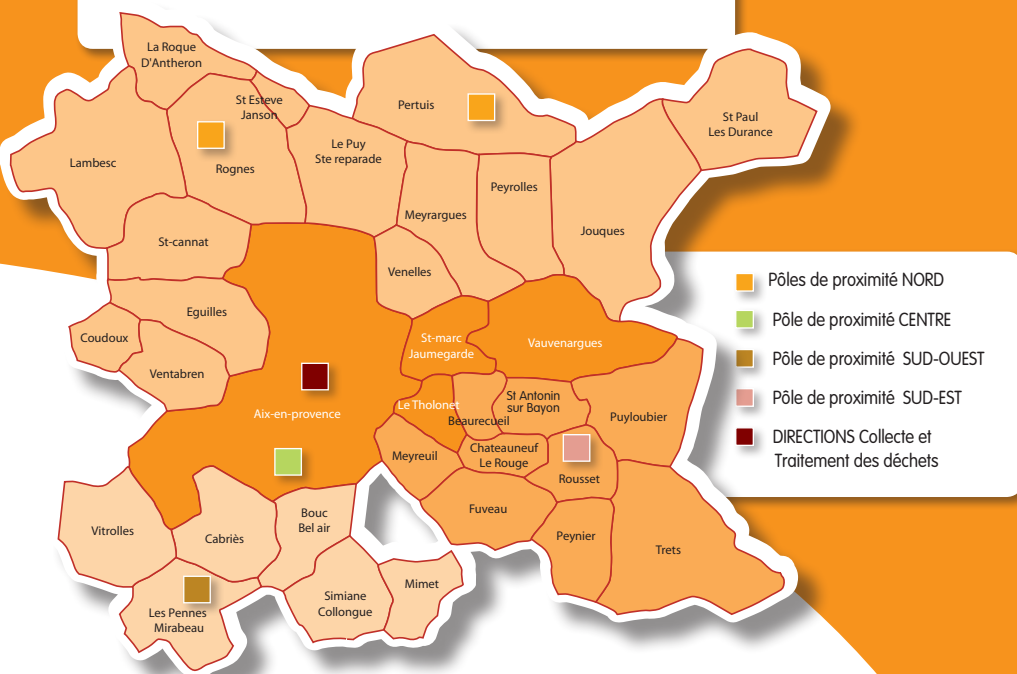
Le Président de la Communauté du Pays d'Aix

Sommaire

■ La CPA se mobilise pour l'environnement	p. 4
■ Le parcours des déchets	p. 6
■ La collecte sélective des emballages ménagers	p. 8
■ La collecte des déchets résiduels et assimilés	p. 10
■ Les déchèteries	p. 12
■ Les centres de transfert	p. 14
■ Le traitement des déchets	p. 16
■ Les coûts et les indicateurs financiers	p. 18
■ Les numéros utiles	p. 19

➔ Ce document est une synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets, que vous pouvez consulter sur le site Internet de la Communauté du Pays d'Aix :

www.agglo-paysdaix.fr



Le service déchets, c'est :

- **Le 3^{ème} budget** de la Communauté du Pays d'Aix.
- **33 % de l'effectif** des agents communautaires.
- Plus de **100 marchés publics**.
- Lancement d'une **première campagne institutionnelle** sur la gestion du Tri.
- **2 115 composteurs** distribués en 2010.
Au total 9 133 composteurs distribués depuis 2006.
- Élaboration du **Programme local de Prévention des Déchets**.
- **49 kilos de déchets recyclables triés** par habitant par an.
- Le traitement des ordures ménagères **par enfouissement**.
- **Une déchèterie** à moins de 10 minutes de chez vous.
- **L'amélioration esthétique** et **la mise en sécurité** des points de collecte.
- Mise en service de la **valorisation énergétique des biogaz** de l'ISDND de l'Arbois.
- Un programme de **requalification des décharges brutes**.

Territoire et population

➔ La population DGF de la Communauté du Pays d'Aix est de 369 523 habitants en 2010.

Tous les ratios sont ici calculés à partir de cet effectif.



La compétence déchets

➔ Le pôle Déchets se compose de 2 directions rattachées à la Direction Générale Adjointe Environnement et Infrastructures :

■ **La Direction des Collectes** des déchets ménagers et des prestations associées.

■ **La Direction du Traitement** Déchèteries, Centres de Transfert, logistique, l'ISDND Arbois, prestations de traitement externalisées, requalification des décharges brutes.

➔ En 2010, les 322 agents du pôle Déchets sont répartis de la façon suivante :

■ La Direction du Traitement total de 13 agents

- 5 cadres A
- 2 cadres B
- 6 agents de catégorie C

■ La Direction des Collectes total de 309 agents

- 10 cadres A
- 12 cadres B
- 287 agents de catégorie C

→ La Communauté du Pays d'Aix se

● Du recyclage au compostage...

Au cours de l'année 2010, la Communauté poursuit la concrétisation de projets en faveur de l'environnement et du Développement durable : élaboration d'un Plan Local de Préventions des Déchets, promotion du compostage domestique, poursuite de la valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sur les déchèteries, tri pour valoriser les encombrants sur des déchèteries pilotes ainsi que la valorisation des biogaz sur l'ISDND de l'Arbois.



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Engagement de la CPA dans un Programme Local de Prévention des Déchets

- Signature d'un accord cadre de partenariat pluriannuel avec l'Etat et d'une convention de financement annuelle pour 2010/2011 entre l'ADEME, le Préfet de Région et la CPA.
- 2115 composteurs individuels ont été distribués sur 31 communes. Globalement, depuis 2006 le programme de développement de composteur individuel a permis de distribuer 9133 composteurs sur tout le territoire avec l'objectif atteint d'équiper 12 % des foyers individuels.
- Cette action contribue à une diminution de 11 % de la quantité de déchets produits par les foyers dotés de composteur (soit environ 40 kg/an/hab).

LA COLLECTE

Le développement de la collecte sélective

- En 2010, ce sont les habitants de la commune de Vitrolles qui ont bénéficiés de la mise en place de la collecte sélective. Les habitants des quartiers du Jas de Bouffan et Encagnane (soit 25 000 foyers) disposent de nouveaux points d'apports volontaires pour trier les recyclables.

L'aménagement des points de collecte

- La CPA poursuit son engagement dans une démarche de développement durable pour une meilleure intégration paysagère des points de pré collecte sur l'espace public.
- En 2010, 12 dispositifs semi-enterrés ont été installés sur 3 communes, 37 dispositifs enterrés sur 5 communes et 11 systèmes escamotables sur 3 communes. Le but est d'optimiser les fréquences de collecte tout en réduisant l'espace occupé par leurs emplacements.
- Depuis le lancement du programme, ce sont 225 colonnes enterrées et semi enterrées et 27 systèmes escamotables qui ont été installés sur une grande partie du territoire.

LE TRAITEMENT

Valorisation des DEEE dans les déchèteries

(DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques)

- Ce service permet aux usagers d'apporter en déchèterie leurs machines à laver, réfrigérateurs, matériels informatiques, petits électroménagers, appareils de bricolage, jardinage... usagés afin de les recycler.
- En 2010, 823 tonnes ont été séparées et valorisées.

La valorisation des biogaz à l'Arbois

- Afin de diminuer l'émission de gaz à effet de serre, la CPA a mis en œuvre un dispositif de bio réacteur au centre de stockage des déchets ultimes de l'Arbois. L'année 2010 a vu la mise en service de l'unité de valorisation des biogaz assurant le traitement de 2000 Nm³/h de biogaz et permettant la production de 30 Gwh/an d'énergie électrique injectés sur le réseau EDF (équivalent à la consommation de 12000 foyers).

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

L'opération pilote agri-carburant (biodiesel)

- En 2010, cette opération a été poursuivie pour 19 véhicules de collecte. Le biodiesel est obtenu à partir de végétaux transformés en gazole vert pour ainsi être mélangé au gazole à hauteur de 30 %. Le volume de biodiesel utilisé est de 25 000 l, soit 15 % du volume global.

La collecte des papiers de bureaux et des cartons des commerçants

- En 2010, la collecte des papiers de bureaux s'est poursuivie au sein des services de la Communauté afin d'encourager le comportement écocitoyen des 400 agents concernés. La quantité annuelle ainsi collectée a été de 32 tonnes.
- Depuis Mars 2010, les commerçants et les artisans du centre ville d'Aix-en-Provence bénéficient d'un service d'enlèvement des cartons. L'organisation en régie, à moyen constant, a permis de collecter 268 tonnes de cartons partant en filière de valorisation.



mobilise pour l'environnement



Les actions de proximité

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

■ Lancement d'une première campagne institutionnelle sur le geste du tri afin de sensibiliser les habitants sur leur comportement et améliorer ainsi la qualité du tri. De nombreux réseaux de communication ont été utilisés comme des insertions dans des journaux, des messages radio et des affichages sur des panneaux publicitaires. Une évaluation de cette campagne est prévue en 2011.

■ Dans le cadre du développement du Tri sur Vitrolles et des quartiers d'Aix-en-Provence la sensibilisation au tri s'est traduite par la distribution de 28 000 supports, 28 000 guides de tri et aide-mémoires et 50 000 sacs de précollecte.

L'ÉLABORATION D'UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE SUR LE COMPOSTAGE

■ Dans le cadre du projet de compostage individuel, le contenu des animations sur les déchets a été complété par un volet sur ce thème afin de familiariser les enfants à cette nouvelle pratique.

■ En 2010 au total, ce sont 4 400 personnes adultes et enfants qui ont participé et bénéficié d'animation et de sensibilisation à la pratique du compostage.

LA POURSUITE DES ACTIONS SCOLAIRES

■ Ces actions scolaires conduites en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), ont été menées auprès de 4 900 enfants sur l'année scolaire 2009/2010, ce qui représente 74 classes réparties sur 22 écoles.



→ Le parcours des déchets

● Le circuit effectué par les déchets, de la poubelle à sa destination finale



Porte à porte

Apport volontaire

COLLECTE

[256 610 tonnes en 2010]



133 217 t

Collecte des ordures ménagères

47,5 %

8 720 t

en bacs

Collectes



sélective



51 %

9 386 t

en colonnes

et séparative

1,5 %

268 t

Cartons



Apport en déchèteries

105 020 t

TRANSPORTS

[5 centres de transfert]

TRAITEMENT

[256 610 tonnes en 2010]



20 %

26 026 t

60 %
155 876 t

80 %

107 191 t

Refus
9 %



Centres

de transfert



18 105 t

Centres

de tri

40 %

100 734 t

Filières

de valorisation

16 659 t

91 %



80 %

84 075 t

20 %

20 945 t

CSDU

Centres de Stockage des Déchets Ultimes

→ La collecte sélective des emballages

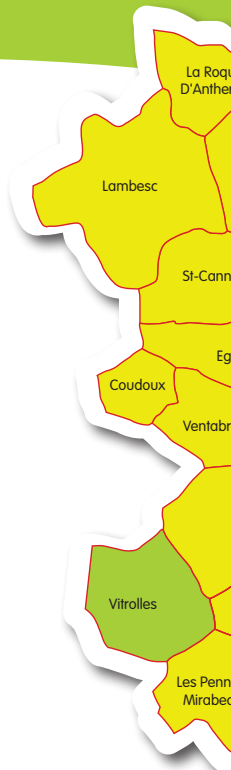
● En 2010, 100 % de la population a accès au tri !

L'année 2010 marque un étape importante en matière de développement de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire, 73 % de la population est desservie en porte à porte et tous les habitants bénéficient de colonnes d'apport volontaire.



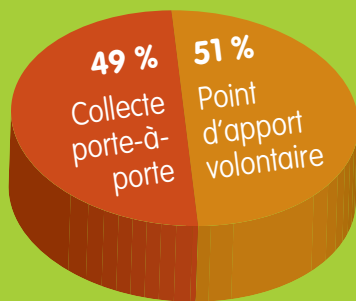
↓ Des résultats performants

COMMUNES	Tonnage Points d'apport volontaire (PAV)	Tonnages Porte-à-porte (PAP)	Tonnages collectés Total PAV + PAP	Ratio 2010 kg/habitant
Meyreuil	203	212	416	81
Le Tholonet	35	148	183	78
Châteauneuf-le-Rouge	81	84	164	76
Venelles	280	315	595	71
Saint-Paul-lez-Durance	73		73	70
Saint-Antonin-sur-Bayon	11		11	68
Rousset	231	61	292	67
Cabriès	302	267	569	66
Vauvenargues	62		62	63
Bouc-Bel-Air	385	473	858	62
Mimet	154	127	281	61
Puylobier	113		113	61
Eguilles	275	192	467	60
Saint-Cannat	209	117	326	60
Saint-Estève-Janson	21		21	58
Ventabren	208	89	297	58
Lambesc	320	191	511	58
Les Pennes-Mirabeau	399	765	1 164	57
Jouques	170	74	245	57
Peyrolles-en-Provence	135	118	253	57
Le Puy-Sainte-Réparate	181	114	295	56
Simiane-Collongue	160	180	340	56
Meyrargues	123	71	193	54
Pertuis	582	417	998	52
Peynier	172		172	51
Trets	367	161	528	51
Beaurecueil	32		32	50
Saint-Marc Jaumegarde		57	57	50
Fuveau	286	131	416	46
Coudoux	157		157	46
Rognes	176	39	215	45
Aix-en-Provence	2 642	4 052	6 694	45
Vitrolles	691	203	894	44
La Roque d'Anthéron	151	61	213	41
TOTAUX	9 386	8 720	18 105	



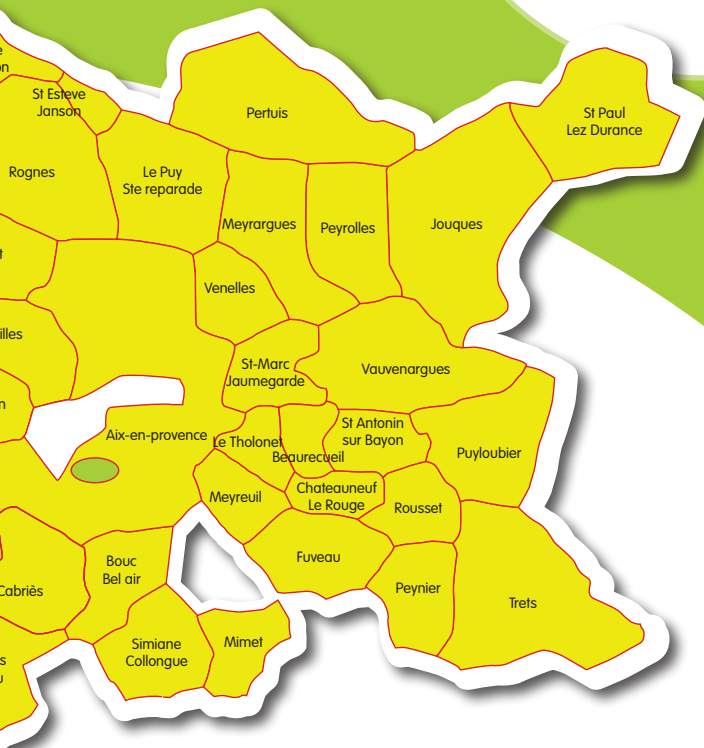
Le suivi des performances de tri est effectué dans chaque commune.





Les chiffres-clés

- 18 105 tonnes de déchets recyclables.
- Fin 2010, 73 % des habitants bénéficient d'une collecte au porte-à-porte.
- 4 900 enfants par an sont sensibilisés au tri.



↑ Les évolutions des modes de gestion et l'organisation territoriale

Actuellement, différents systèmes de collecte sélective coexistent sur le territoire (biflux, triflux, PAV...) et la CPA engage une harmonisation de ces dispositifs.

- la commune de Vitrolles et les quartiers d'Aix-en-Provence, (Jas de Bouffan et Encagnane) nouvellement équipés en tri 2010
- les autres communes déjà équipées en collecte sélective.
- les quartiers d'Aix-en-Provence restant à desservir.

➤ La collecte sélective ! Les hommes et les métiers

- Les animateurs du tri chargés de la communication de proximité sur les déchets (consignes de tri, remise de bacs...).
- Les équipes de collecte : chauffeurs et agents de collecte, responsables de la réalisation du service de ramassage.
- Le pôle ingénierie et administration.



Les réalisations 2010

Démarche de modernisation et de maîtrise des dépenses :

- ➔ Poursuite du développement des dispositifs enterrés pour le tri des recyclables : 9 colonnes semi enterrées ont été installées sur 3 communes et 18 colonnes enterrées sur 3 communes. Au total, depuis 2006, ce sont 166 colonnes semi-enterrées et enterrées qui ont été installées sur 19 communes et 1 bac escamotable.
- ➔ Lancement d'une collecte des Cartons auprès des commerçants et artisans du centre ville d'Aix-en-Provence. Plus de 500 commerçants adhérents au projet : 268 tonnes de carton collectés.



- ➔ Développement de la collecte sélective sur la commune de Vitrolles et sur des quartiers Encagnane et Jas de Bouffan sur Aix-en-Provence, plus de 100 000 habitants desservis en 2010.
- ➔ Le partenariat avec les éco-organismes ECO EMBALLAGES et ECO FOLIO, agréés par l'État et en charge de gérer le financement du recyclage des emballages ménagers et des imprimés papiers gratuits, a permis à la CPA de recevoir un soutien à la tonne collectée et recyclée.

Sur 49 kg (habitant/an) collectés,
↓ 44 sont recyclés !



JOURNAUX



VERRE



EMBALLAGES

* Ratio d'après population 2010 : 369 593 habitants

→ La collecte des déchets résiduels et

● 361 kg par habitants collectés en 2010.

La collecte des déchets ménagers résiduels est un service public rendu quotidiennement aux habitants. Elle nécessite des agents formés et un matériel performant.

Les déchets collectés sont à la fois les déchets issus des ménages et une partie des déchets assimilés provenant des entreprises, commerçants et artisans.



Les modes de gestion
et l'organisation territoriale

↓ Les résultats



COMMUNES	Population 2010	Tonnages d'ordures ménagères	Ratio 2010 kg/habitant/an
Aix-en-Provence	149 300	57 163	383
Beaurecueil	651	222	341
Bouc-Bel-Air	13 939	3 874	278
Cabriès	8 601	3 474	404
Châteauneuf-le-Rouge	2 154	651	302
Coudoux	3 421	1 282	375
Eguilles	7 834	2 314	295
Fuveau	9 037	3 157	349
Jouques	4 275	1 102	258
Lambesc	8 829	2 813	315
La Roque d'Anthéron	5 151	1 623	319
Le Puy-Sainte-Réparate	5 303	2 116	399
Les Pennes-Mirabeau	20 416	6 119	297
Le Tholonet	2 335	694	300
Meyrargues	3 601	1 072	298
Meyreuil	5 149	1 855	360
Mimet	4 578	1 430	312
Pertuis	19 134	7 765	406
Peynier	3 353	1 169	349
Peyrolles-en-Provence	4 418	1 532	347
Puylobier	1 860	466	251
Rognes	4 797	1 553	324
Rousset	4 352	1 582	364
Saint-Antonin-sur-Bayon	163	99	607
Saint-Cannat	5 457	1 765	323
Saint-Estève-Janson	358	126	352
Saint-Marc-Jaumegarde	1 152	291	253
Saint-Paul-lez-Durance	1 042	417	400
Simiane-Collongue	6 074	2 059	339
Trets	10 403	4 296	413
Vauvenargues	980	218	222
Venelles	8 396	2 908	346
Ventabren	5 088	1 328	261
Vitrolles	37 922	14 680	387
Population	369 523		
Tonnes ordures ménagères		133 217	

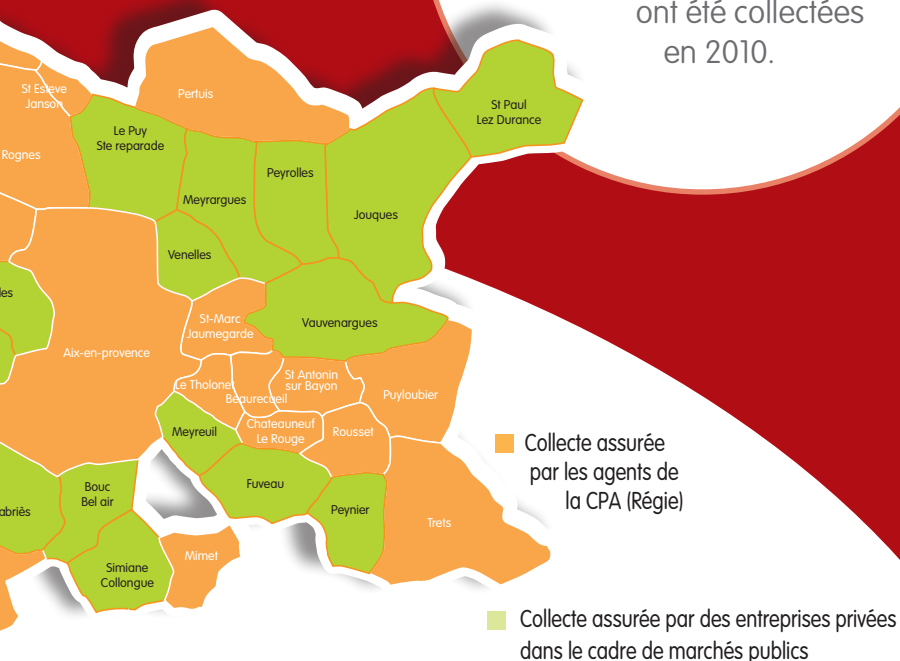
361 kg/
habitant
/an



Les chiffres-clés

■ 4 Pôles de proximité assurent ce service.

■ 133 217 tonnes ont été collectées en 2010.



Les Pôles de proximité, un service plus proche des habitants

➔ Depuis 2003, la Communauté a mis en place quatre Pôles de proximité sur l'ensemble de son territoire. Chaque antenne regroupe plusieurs communes et dispose d'un responsable de Pôle et de son équipe. Les missions du Pôle consistent à assurer :

- L'exploitation (collecte des déchets, entretien du parc de bacs).
- L'administration (gestion du personnel, réclamations des habitants, données statistiques).
- Les études en relation avec la Direction des déchets (optimisation des circuits de collecte...).
- Les relations avec les élus, les services techniques, les habitants.

La création des Pôles a permis d'optimiser la gestion du personnel et des moyens techniques.

La Collecte des déchets ! Les hommes et les métiers



- Le chef de Pôle : responsable de l'exploitation du Pôle de proximité.
- Le personnel administratif.
- Les agents de maîtrise, responsables de l'encadrement des équipes de collecte.
- Les équipes de collecte : chauffeurs et agents de collecte, responsables de la réalisation du service de ramassage.
- Les services ingénierie et administration.

Les réalisations 2010

Démarche de modernisation et de maîtrise des dépenses :

- ➔ Les opérations de déploiement des dispositifs semi-enterrés pour les ordures ménagères : 3 colonnes semi-enterrées ont été installées sur 2 communes, 19 colonnes enterrées sur 4 communes et 11 systèmes escamotables sur 3 communes.
- ➔ Depuis le lancement de ce programme, datant de 2006, ce sont 59 colonnes enterrées et semi-enterrées qui ont été installées sur 11 communes et 26 systèmes escamotables sur 8 communes.

Le matériel des régies

- ➔ Le service dispose d'une flotte de 96 bennes à ordures ménagères et de collecte sélective intégrant les véhicules de réserve. Le plan pluriannuel de renouvellement de la flotte a permis de maintenir l'âge moyen des véhicules.
- ➔ Engagée dans une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la Direction des Collectes a développé des actions sur deux axes :
 - la poursuite de l'utilisation du bio diesel pour 19 véhicules de collecte.
 - le lancement d'une campagne d'éco-conduite afin de diminuer la consommation de carburant.

Les prestations annexes

Divers services complètent la collecte des ordures ménagères :

- ➔ La collecte des encombrants et des déchets verts.
- ➔ Le lavage des bacs.
- ➔ L'implantation de dispositifs pour fixer les bacs.
- ➔ La gestion du parc de conteneurs.
- ➔ L'instructions des permis de construire.
- ➔ Les travaux de sécurisation des points de collecte.

→ Les déchèteries

● L'enquête de satisfaction réalisée sur les déchèteries de Lambesc, Eguilles, Meyreuil, Pertuis, Saint-Cannat et Vitrolles fait ressortir un taux de satisfaction de 80 % déclaré par les usagers des sites.

19 déchèteries sont à la disposition des habitants de la CPA, soit en moyenne un équipement pour 20 000 habitants. Ces équipements permettent aux particuliers mais aussi aux artisans et commerçants de déposer les déchets volumineux qui ne peuvent être collectés lors de la collecte des ordures ménagères. Ces déchets sont ensuite valorisés ou enfouis.

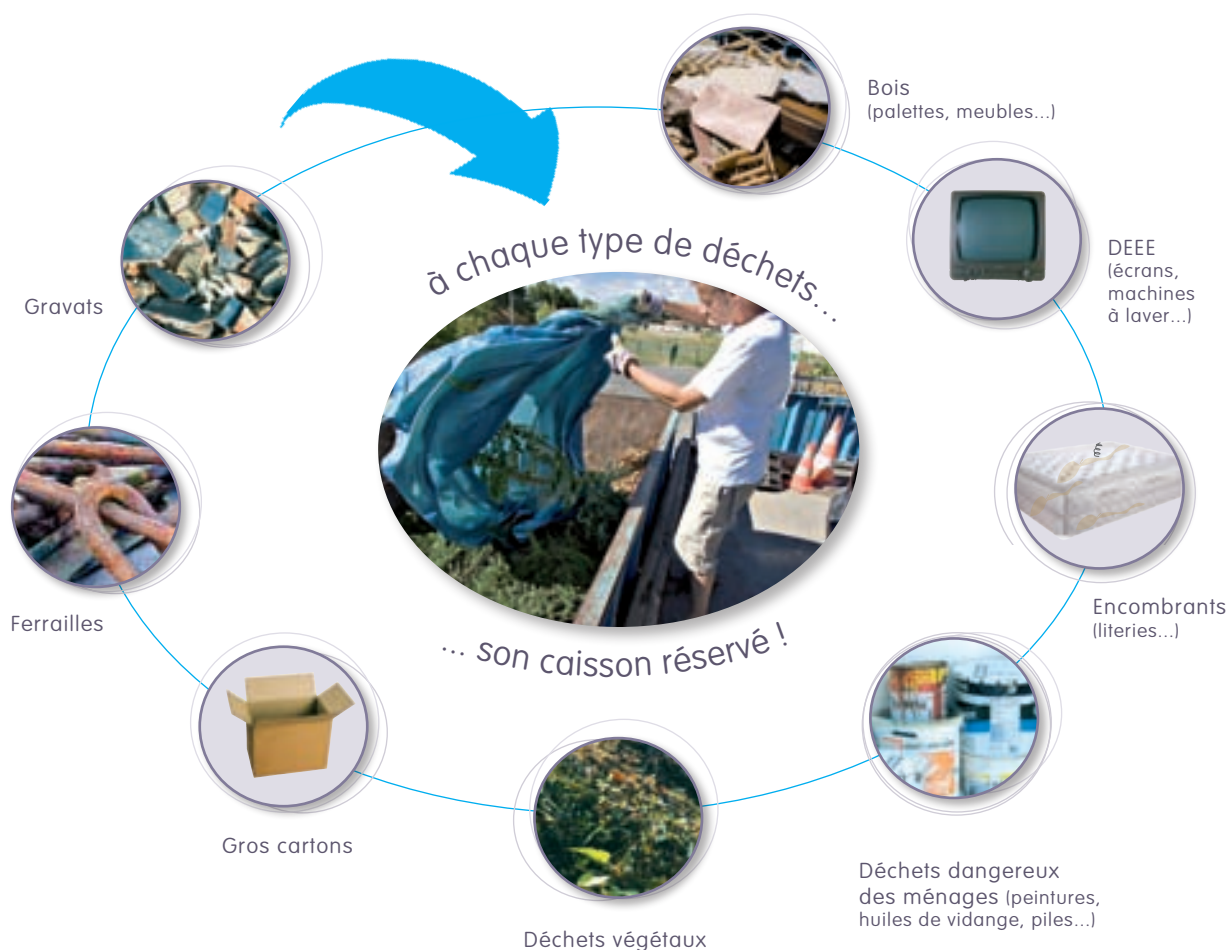


Un service de proximité

- Ce service gratuit est basé sur l'apport volontaire et participe à la protection de l'environnement et à la réduction des dépôts sauvages.
- En plus du réseau des 17 déchèteries communautaires, deux communes (Coudoux et Les Pennes-Mirabeau) bénéficient de ce service sur des installations non communautaires.

Le mode de gestion et le fonctionnement des déchèteries

- Les déchèteries sont destinées aux déchets occasionnels ou volumineux ne pouvant être collectés par le service d'enlèvement des ordures ménagères. Ces équipements accueillent dans des caissons séparés les cartons, gravats, végétaux, huiles de vidange, ferrailles, encombrants, piles, batteries, bois et déchets dangereux des ménages (pots de peinture, solvants...) à hauteur d'1,5 m³ de déchets par jour. Selon leur nature, les matières collectées sont envoyées vers les filières de recyclage, de valorisation matière ou d'enfouissement.
- Elles sont ouvertes majoritairement du lundi au samedi toute la journée et le dimanche matin.



Les chiffres-clés

- Environ **105 020 tonnes** sont déposées en déchèteries.
- Leur fréquentation est d'environ **607 586 visites**, soit **1,6** visite/an/habitant
- **80 %** des déchets sont valorisés et **20 %** sont enfouis.

Valorisation

de 80 % des déchets, soit plus de 84 075 tonnes

- Matière : bois, cartons, métaux, batteries, DEEE.
- Matériaux de construction ou réemploi en carrière : gravats.
- Compostage : végétaux.
- Énergétique : déchets dangereux des ménages.
- Thermique ou régénération : huile.

Enfouissement

de 20 % des déchets, soit 20 945 tonnes

- Une partie des encombrants.
- Amiante : enfouissement en classe II (site spécialement aménagé).

Les déchèteries !

Les hommes et les métiers



- Gardiens de déchèterie, chargés d'accueillir et d'orienter les usagers vers les caissons adaptés.



Les réalisations 2010

- **Construction d'une nouvelle** déchèterie en remplacement de l'ancienne sur la commune de La Roque d'Anthéron.
- **Poursuite de la valorisation** des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques), soit 823 tonnes collectées constituées de :
 - 31 % d'écrans téléviseur, moniteurs...
 - 21 % de gros électroménagers hors froid : machines à laver...
 - 25 % de gros électroménagers froid : congélateurs...
 - 23 % de petits appareils en mélange : fers à repasser...
- **Filière de valorisation** des encombrants sur 3 déchèteries, soit 2 600 tonnes valorisées représentant 11 % du gisement d'encombrants.
- **Équipements de système de vidéo surveillance** sur les déchèteries de Pertuis et Peyrolles dans le but de lutter contre les actes de vandalismes.

→ Les centres de transfert

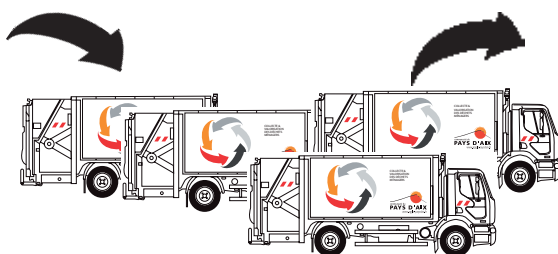
● Des trajets optimisés

Les centres de transfert sont des installations qui permettent de transférer les déchets collectés par les bennes dans des semi-remorques en partance pour le site de traitement.

Ces équipements sont situés entre les lieux de collecte et les sites de traitement, permettant ainsi d'optimiser les coûts de transport des ordures ménagères et des déchets issus de la collecte sélective, et d'agir en faveur de l'environnement.



collecte des bacs



bennes de collecte



centre de transfert



← La CPA utilise

5 centres de transfert :

Aix, Vitrolles, Saint-Cannat,
Pertuis et Rousset.

Les chiffres-clés

- **80 %** des ordures ménagères et **94 %** de la collecte sélective au PAP transitent par ces installations.
- Soit **107 191** tonnes d'ordures ménagères, dont **44 %** par le centre de transfert d'Aix-en-Provence.

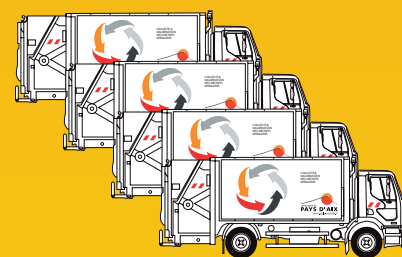
Les réalisations 2010

- ➔ **Des travaux** ont été engagés sur le **centre de transfert de Vitrolles** afin d'augmenter la capacité de réception des produits issus de la collecte sélective.

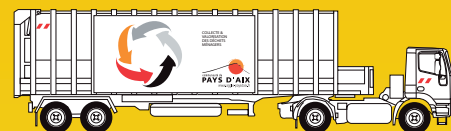


semi-remorque

ISDND



4 bennes de collecte
= 1 semi-remorque



➤ Les centres de transfert Les hommes et les métiers



- L'agent de quai, chargé de l'aiguillage des bennes vers les caissons correspondants pour le vidage.
- Le conducteur poids lourd, chargé du transfert des déchets vers les sites d'enfouissement à l'aide de semi-remorques.



→ Le traitement des déchets

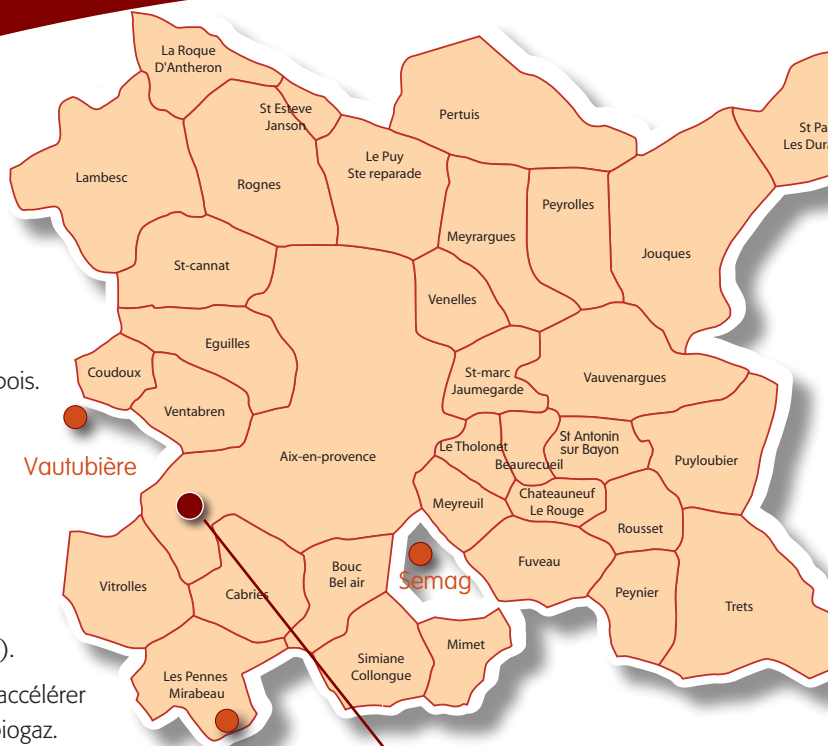
● 60 % des déchets sont enfouis,
40 % sont valorisés

Le traitement par enfouissement consiste à ensevelir les déchets ménagers et assimilés dans un Centre de Stockage des Déchets Ultimes. Les déchets ultimes sont acheminés vers 5 sites, principalement le site de l'Arbois. Le traitement par "valorisation matière" permet soit de recycler les déchets triés par les habitants, en passant par un centre de tri où sont vérifiés et conditionnés les déchets d'emballages destinés à être recyclés, soit de composter les végétaux sur une plate-forme de compostage.



L'ISDND de l'Arbois

- 93 % des déchets sont acheminés sur le CSDU de l'Arbois.
- L'exploitation de cette installation de classe II a démarré en 1997.
- Le site est constitué de trois bassins de stockage.
- Son exploitation est prévue jusqu'en 2015.
- Sa capacité annuelle est de 150 000 tonnes.
- La dimension du site est de 60 ha (60 terrains de foot).
- Les lixiviats sont utilisés comme apport hydrique pour accélérer la dégradation des déchets et donc la production de biogaz.
- La dégradation des déchets contribue à la production de biogaz offrant ainsi un fort potentiel énergétique valorisable. Cette source d'énergie est valorisée en énergie électrique dont la vente à EDF génère des recettes.
- La gestion du site de l'Arbois est déléguée à une entreprise privée.



L'ISDND
de
l'Arbois



Les autres CSDU

- 7 % des déchets sont envoyés sur d'autres ISDND : le Jas de Rhodes aux Pennes-Mirabeau, la Vautubière à la Fare-les-Oliviers, Malespine à Gardanne et à Ginasservis sur le territoire du SIVOM du Verdon. L'utilisation de ces sites permet d'optimiser les coûts de transport des déchets.



Les chiffres-clés

- **133 217 tonnes** de déchets ont été enfouies en 2010.
- **10 personnes** travaillent sur ce site.

Les filières de valorisation



Les réalisations 2010

Site de l'Arbois et production d'une énergie renouvelable :

- ➔ Mise en service de l'unité de valorisation des biogaz assurant le traitement de 2 000Nm³/h de biogaz et la production de 30 Gwh/an d'énergie électrique.
- ➔ Validation d'un plan d'actions contre les odeurs de l'ISDND de l'Arbois.

Les décharges brutes :

- ➔ Un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation a été adopté sur la période de 2010 à 2014. Le travail sur une convention avec la société publique locale d'aménagement "Pays d'Aix Territoires" permettra d'intervenir sur les 12 décharges.

Sivom
Verdon



Les centres de tri

Les emballages ménagers collectés sont acheminés vers les centres de tri :

➔ Les emballages collectés en porte-à-porte et les emballages en points d'apport volontaire vont vers le centre de tri Bronzo d'Aubagne.

➔ Les journaux collectés en points d'apport volontaire sont acheminés vers le centre de tri Sita des Pennes-Mirabeau.

➔ Le verre collecté en points d'apport volontaire est envoyé vers le centre de tri Véolia à Vitrolles.

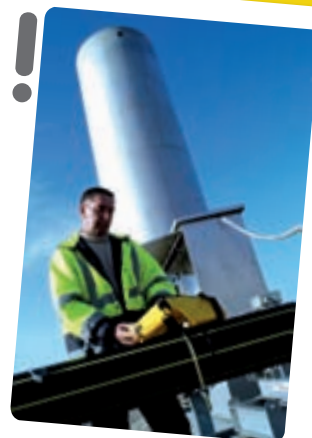
➔ Les journaux et le verre collectés en porte-à-porte sont acheminés vers le centre Silim à Marignane.

Les emballages sont séparés par matière, puis conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage.



Les CSDU et centres de tri Les hommes et les métiers

- Les agents des centres de tri, chargés de séparer les déchets par matière et de veiller à la qualité du tri.
- Les agents des CSDU, chargés d'accueillir et orienter les semi-remorques d'ordures ménagères, d'assurer leur déchargement et de veiller à la bonne marche du site (conditions d'enfouissement, suivi et contrôle qualité du site).



→ Les coûts et indicateurs financiers

● 116,60 € par habitant en 2010 pour la collecte et le traitement des déchets ménagers !

Le budget de collecte et de traitement des déchets s'élève à 43 millions d'euros (investissement et fonctionnement). Ce service est financé à la fois par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), les recettes de valorisation et le complément des transferts de charges imputées aux communes.

Les chiffres-clés

■ 116,60 € par habitant/an.

- 100 % du coût est couvert par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), par la vente des déchets valorisés et autres recettes.



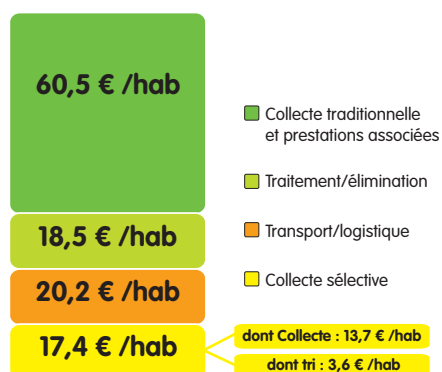
Le financement

> La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est un impôt payé par les usagers et les entreprises qui est prélevé avec la taxe foncière. Les taux de cette taxe sont calculés et votés par le Conseil Communautaire. Ce taux est unique à 9,6% pour toutes les communes du territoire.

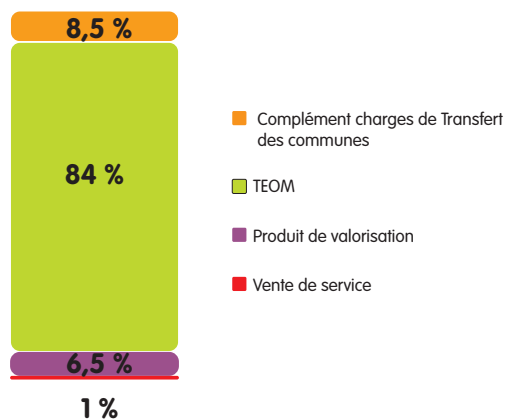
> Les recettes de valorisation sont issues de la vente des déchets recyclables aux filières de valorisation, la vente de service, et les subventions du Conseil régional, du Conseil général, de l'Adème et d'Eco-Emballages.

> Les transferts de charge : les communes reversent un complément à la CPA qui a été défini lors du transfert de la compétence déchets en 2003.

Compétence Déchets - Coût 2010 par service 116,60 € / habitant (population 2010)



Compétence Déchets - Financement 2010 du service 116,60 € / habitant (population 2010)



→ Les numéros utiles

Pour tout renseignement complémentaire

N° Azur 0 810 00 31 10
PRIX APPEL LOCAL

Direction des collectes

☎ 04 42 90 66 00 - Fax : 04 42 90 66 06

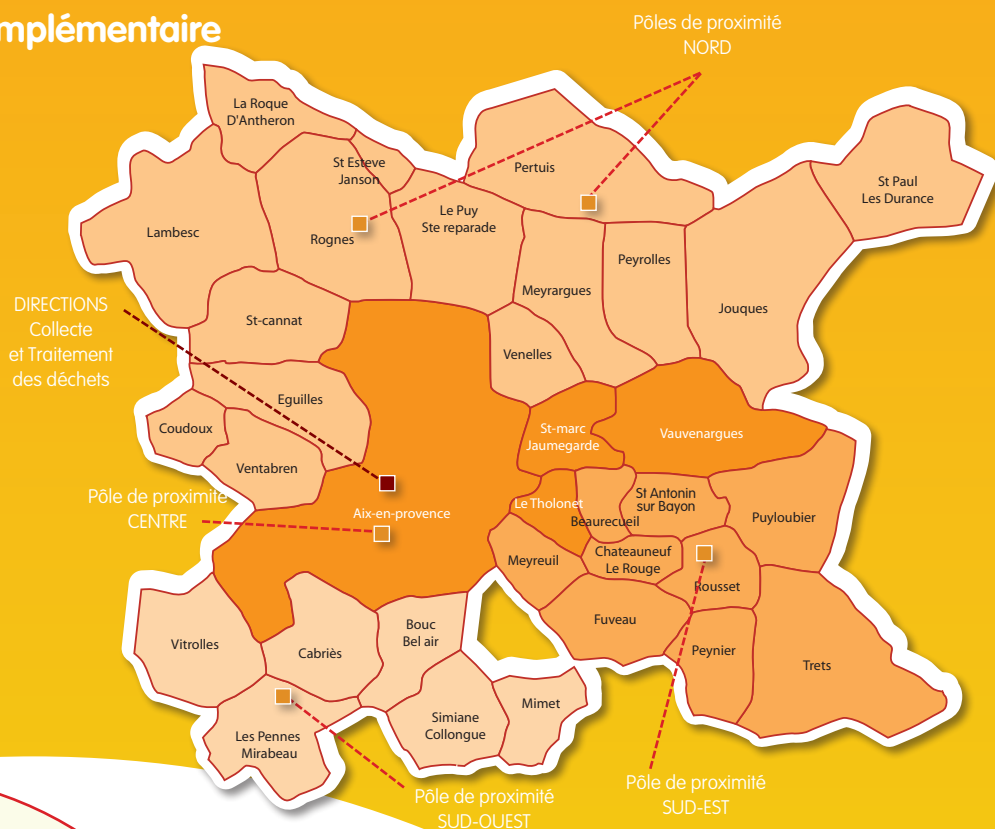
Les Pôles de proximité

- Pôle de proximité Centre (à Aix-en-Provence)
- Pôle de proximité Nord (à Pertuis)
- Pôle de proximité Sud Est (à Rousset)
- Pôle de proximité Sud Ouest (aux Pennes Mirabeau)

Direction du traitement

☎ 04 42 91 59 79 - Fax : 04 42 93 85 96

www.agglo-paysdaix.fr



Les SIGLES

- **CPA** : Communauté du Pays d'Aix
- **CSDU** : Centre de Stockage des Déchets Ultimes
- **ISDND** : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
- **DEEE ou D3E** : Déchets d'Équipements Électriques Électroniques
- **DGF** : Dotation Globale de Fonctionnement (Ministère de l'Intérieur)
- **PAV** : Point d'Apport Volontaire
- **PAP** : Porte à Porte
- **TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les déchèteries

- AIX LA PARADE
- BOUC-BEL-AIR
- COUDOUX
(Déchèterie : la Fare les Oliviers / Agglopôle)
- ÉGUILLES
- LAMBESC
- LES PENNES-MIRABEAU (SITA)
- MEYRARGUES
- MEYREUIL
- PERTUIS
- PEYROLLES



- PUYLOUBIER
- LE PUY-STE-RÉPARADE
- ROGNES
- LA ROQUE D'ANTHÉRON
- ROUSSET
- ST CANNAT
- ST PAUL-LEZ-DURANCE
- VENELLES
- VITROLLES



Communauté du Pays d'Aix

Hôtel de Boadès
8, place Jeanne d'Arc
CS 40868
13626 Aix-en-Provence CEDEX 1